

Bref procès-verbal

Séance du 24 mars 2010 à Berne

➤ Nouveau membre CFMP

La CFMP accueille dans ses rangs Fritz Winkelmann, chef du service de la formation professionnelle du canton de Fribourg et représentant de la CDIP (successeur de Ruedi Giezendanner).

➤ Exposé de Hugo Barmettler

Il explique que la maturité professionnelle doit être intégrée dans le système éducatif et que la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale est une ordonnance du Conseil fédéral, ce qui implique une élaboration et une mise en œuvre davantage politiques. Les membres de la CFMP ont pour tâche de représenter leur organisation au sein de la commission et de répercuter les discussions. La mission principale de la CFMP est de conseiller l'OFFT. M. Barmettler est également persuadé que le partenariat permet de trouver des solutions adéquates et solides. Lors de la période de transition entre l'ancienne et la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle, il convient d'appliquer, comme pour tous les autres domaines, les dispositions en vigueur jusqu'à l'élaboration de nouveaux documents, notamment dans le domaine des Aide-mémoires.

➤ Etat des travaux relatifs à l'élaboration du plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP)

La directrice de l'OFFT a demandé à la CFMP de déléguer deux ou trois personnes pour le groupe de pilotage en charge de l'élaboration du PEC MP. La CFMP propose Andreas Brand, Silvia Dubler et Franz Hellmüller. L'appel d'offres pour la direction de projet en vue de l'élaboration du PEC MP se termine le 26 mars 2010 et le mandat sera attribué en mai. Les résultats d'un mandat d'expertise des différentes formes de plans d'études cadres et de leur adéquation pour le futur PEC MP seront disponibles le 21 mai 2010.

➤ Etat du projet d'évaluation de la MP

L'évaluation prévue a principalement pour but de tirer des conclusions concernant la qualité de la maturité professionnelle en tant que voie préparatoire aux études dans une haute école spécialisée. La CFMP a fait part à la directrice de l'OFFT de son intérêt pour l'évaluation et pour la collaboration au sein de ce projet.

➤ Partage d'expériences avec les experts scolaires

Les membres de la CFMP considèrent qu'il est judicieux d'organiser un partage d'expériences avec les experts scolaires. Ce dernier se déroulera le 11 novembre 2010 à partir de midi.

➤ Informations sur les statistiques relatives aux examens passerelle

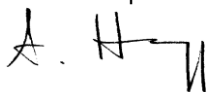
Les statistiques indiquent qu'environ 3 % des titulaires d'une maturité professionnelle effectuent ensuite un examen passerelle pour pouvoir accéder aux hautes écoles universitaires. Ce chiffre est conforme aux prévisions.

➤ Procédure de reconnaissance/suivi

Une procédure de reconnaissance est traitée en première lecture et une autre en deuxième lecture. Par ailleurs, deux demandes de levée de réserves sont soumises à l'OFFT.

Prochaine séance de la commission : 11 juin 2010

Rédaction du procès-verbal



Anette Hegg, secrétaire générale de la CFMP